



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Medecine scolaire

Question écrite n° 15413

Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin attire l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale sur l'insuffisance des moyens devolus a la medecine scolaire. En effet, les services de sante scolaire ont vu leurs effectifs de medecins chuter de 20 p 100 en cinq ans et aucun recrutement n'a ete fait en 1989, ce qui aboutit aujourd'hui a la moyenne etonnante d'un medecin pour 10 000 enfants scolarises. Il lui demande d'une part, de lui indiquer les mesures qu'il compte prendre en ce qui concerne les recrutements de medecins et d'autre part, s'il est dans ses intentions de faire adopter un statut conforme au niveau de formation et aux responsabilites des medecins de sante scolaire.

Texte de la réponse

Reponse. - Soixante-dix-neuf recrutements a titre derogatoire de medecins contractuels de sante scolaire ont ete effectues, dans la limite des contraintes de gestion des emplois publics depuis 1985, cependant ces recrutements ne permettent pas de remplacer systematiquement tous les agents. Toutefois, des contacts ont ete recemment etablis avec le ministere de l'education nationale dans la perspective de reunifier la gestion de l'ensemble des personnels de la sante scolaire et de la placer totalement sous sa responsabilite. Il lui serait ainsi beaucoup plus facile de repondre aux besoins de chaque departement en adaptant les moyens en personnel aux missions de structures concernees.

Données clés

Auteur : [M. Houssin Pierre-Remy](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15413

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 1989, page 3006